

Conseil d'école du 7 novembre 18h00 – 20h00

Les présents :

-Mmes MEUNIER, RAZA, RAFFOUX, GRASSET, MORA,
DUPINET, , M MENANT, enseignants,
-Mmes DEROUAULT et LAVAUD, Mr LACHAUD, élus à la
Mairie d'AYEN,
-Mme MOLENKAMP, élue à SAINT ROBERT
Mme DUPINET, DDEN
-Mmes WINTERSDORFF, RIJKEE, LAMBERT, NARDI,
GASTRIN, BOUNEIX, parents d'élèves délégués

Excusés :

Mme LIRAUD, IEN de Brive rural
Mme LACROIX, Maire d'AYEN et présidente du SIVOM,
Mme FROIDEFOND, Mr CHAUSSIN, élus à AYEN,
Mmes SIKELA, BOISSIERE, LYAUTEY, BARON,
FANTHOU, LASSERRE

1) Tour de table des présentations,

2) Validation du dernier conseil d'école : Bilan des activités des dernières périodes, présentation des répartitions pour cette année, Présentation par Mme l'Inspectrice de l'enseignement de l'Occitan sur l'école + questions parents)

3) Mme MEUNIER rappelle la composition et le rôle du Conseil d'école

4) Le règlement intérieur : un exemplaire du précédent RI a été envoyé à chaque participant :
Modification actée : les jeux venant de la maison ne sont pas autorisés.

5) SECURITE à l'école :

Pour rappel le plan Vigipirate est toujours en renforcé. Pour des raisons de configuration des locaux, seuls les parents de la maternelle pénètrent dans la cour et accompagnent leurs enfants jusqu'à la salle de motricité ou à la porte d'entrée principale côté classe PS.

PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité)

Plusieurs exercices sont à faire dans l'année :

Rappel des signaux : un coup de corne de brume pour risque majeur et deux coups pour risque intrusion. L'exercice risque majeur a été fait sur les deux sites.

Les classes élémentaires étant rassemblées dans le bâtiment principal, la corne de brume a été entendue par tous. Un exercice incendie a été réalisé : l'alarme de la cuisine ne fonctionne pas – signalement fait à la Mairie par Mr LACHAUD. Pas de souci à signaler à la maternelle.

Questions parents liées à la sécurité :

Violence : quand cela se produit, les familles sont alertées. Nous fonctionnons en étroite collaboration avec les services péri-scolaires. Des réunions sont programmées régulièrement entre Mme Meunier et Mme LARDIERE. Mr LACHAUD ou Mme LARDIERE peuvent mettre des mots dans les cahiers de liaison ou transmettent l'information directement aux parents le soir. Certaines familles ont déjà été convoquées à la Mairie.

- Il y a cinq agents municipaux pour encadrer les temps péri-scolaires sur l'ensemble de l'école (maternelle et élémentaire).

- Accompagnement aux toilettes des maternelles : oui quand on y va sur un temps dédié, quand l'enfant demande sur un temps de classe, il y va seul et un adulte le rejoint quand il faut aller l'essuyer (on envoie les enfants un par un). Sur les temps de récréations, il y a toujours une ATSEM dans les locaux. Pour la pause Méridienne, c'est le même principe.

-Lumière au niveau du parking et du city stade : projet non prévu.

-Fermeture des portails pendant les temps de classe : obligation du fait du plan Vigipirate.

-La vigilance sur les parcours de trottinettes est renforcée de la part des enseignantes de l'école maternelle et l'espace dédié a été modifié depuis l'an dernier.

- Les parents sont satisfaits du parking aménagé près de l'école maternelle.

Effectifs et Organisation Pédagogique

28 PS = Mme MEUNIER et Mme MORA les mardis + 1 lundi /mois	11 CP+ 6 CE1 = 17 Mme DUPINET
9 TPS + 9 MS = 18 Mme RAZA (+ Des rentrées prévues pour Janvier)	7 CE1 + 11 CE2 = 18 Mmes GRASSET (lundi mardi) et MORA (jeudi vendredi)
7 MS +12 GS= 19 Mme RAFFOUX +1 MS en Janvier 2025	11 CM1 + 16 CM 2 = 27 avec M MENANT
Total maternelle 65 élèves	Total élémentaire 62 élèves

Soit un effectif de 127 élèves, soient 6 élèves de plus que l'an dernier à la rentrée.

Les prévisions pour la rentrée prochaine sont en cours.

3 AESH (à titre individuel) sur l'école pour 4 enfants reconnus par la MDPH. Toutes les heures des enfants sont dotées. Un nouvel enfant avec AESH est attendu pour Janvier. Une demande va être faite au PIAL. Mme Lardièrè souligne le fait qu'aucune AESH ne prend encore en charge les élèves à besoin particulier sur les temps péri-scolaires malgré une demande déposée auprès des autorités compétentes.

Psychologue scolaire Mme GIGAN qui intervient autant de fois que nécessaire sur l'école (autorisation préalable des parents).

Liaison avec certains professionnels au CMPP ou CGI, CAMS, SESSAD, ou orthophonistes pour certains enfants.

Le personnel périscolaire : Mme Meunier rappelle le personnel intervenant à l'école : Amandine, Claire et Julie ATSEM à la maternelle, et Valérie , Laurine surveillantes sur les temps périscolaires au primaire.

M Lachaud en cuisine aidé par Zozan, Brigitte, Alexia et Mme Froidefond.(en tant que bénévole)

Sur les temps de ménage : Brigitte et Valérie .

Les ATSEM interviennent également sur les temps périscolaires ainsi que sur le centre de Loisirs. La Directrice de l'ALSH est Mme LARDIERE.

Une demande d'Atsem supplémentaire a été faite auprès pour davantage de commodités, essentiellement cette année dans la classe de TPS-MS pour l'après-midi. Demande a été faite auprès du Sivom, mais refusée par manque de moyen de financement.

Vie de l'école depuis la rentrée et les projets

Cette année est mis en place l'enseignement de l'occitan sur la classe de PS. M MENANT intervient le mardi matin de 8h45 à 10h30 et le jeudi après-midi de 15h à 16h30. C'est un enseignement renforcé dans le cadre de l'enseignement des langues, avec échanges de services. Mme Meunier informe le Conseil d'Ecole que M SARPOULET, IA IPR de Langues et Mme GUIONNET, Inspectrice de l'éducation Nationale en charge de la Mission Langues seront présents au 2^{ème} Conseil d'école et répondront aux questions des parents.

Une réunion de rentrée parents/enseignant/élus : début septembre, 2 réunions (maternelle et élémentaire)

Des évaluations nationales ont été réalisées à tous les niveaux du CP au CM2 cette année. : les résultats sont bons dans l'ensemble. Détails par classe des enseignants.

Le bureau de l'association COOPECOLE AYEN est modifié. Nous donnons quitus à M DELPORTE pour ses fonctions de trésorier l'année scolaire passée. Il est remplacé par Mme MORA. Mr MENANT intègre le bureau. Le bilan de la coopérative scolaire fait apparaître un début d'exercice de 5000 €.

Piscine : les élèves de C 2 vont à la piscine depuis le 27 septembre jusqu'au 22 novembre pour 7 séances tous les vendredis de 14h30 à 15h15. Le nombre de séances s'est réduit pour cause budgétaire.

Le projet d'école : A été refait en 2021. Cette année nous devons faire un avenant. Dans le cadre de la Loi sur la Refondation, l'an dernier nous avons élaboré un projet basé sur le bien-être à l'école, la réussite des élèves, la lutte contre les inégalités, et le développement durable. AYEN / ECOLE 5 E / Enfants Epanouis Ensemble à l'Ecole Eco-Citoyenne. Ce projet a été accepté et nous avons eu une dotation de 10 126,01 €.

L'avenant du projet d'école va être axé sur les objectifs du projet NEFE, d'où le travail mené sur le temps de décloisonnement du jeudi après-midi entre autres. Nous profitons de l'échange de service pour pratiquer un enseignement différent à l'école élémentaire. Les enfants sont répartis en 3 groupes, les enfants des 3 classes sont mélangés. Nous travaillons sur des séances identiques dans les 3 groupes. Nous faisons 2 séances de 40 minutes. Une première séance sera basée sur les résultats des évaluations (objectif : réussite des élèves, réduire les inégalités) et la 2ème sur le vivre ensemble (bien être à l'école, respect de soi et des autres, travail sur les émotions, prévention du harcèlement)

Autres projets :

- Avec le collectif Vivre ensemble : l'alimentation. Un travail a déjà été mené lors de la semaine du goût par les enseignants.
- Projet sur le temps avec le PAH avec notamment une sortie à LASCAUX et au Château de CASTELNAUD. Les enseignantes sollicitent une aide de la collectivité et de l'Association des Parents d'élèves car les entrées et le transport coûtent chers (près de 1600€).
- Projet Marché des Potiers. Les enfants de l'élémentaire vont travailler une après-midi avec une artiste, Aurore BALETON en poterie et modelage. Le thème de cette année est le mouvement. Le travail sera exposé les 17 et 18 mai lors du marché des Potiers. Les enfants récupéreront leurs œuvres par la suite. Ce projet sera pris en charge par l'artiste. Aucun frais pour l'école.
- Projet Musique à la maternelle avec Karen PICARDA. Le budget prévisionnel a été accepté financé en partie par la DRAC (2280 €) et la municipalité (200 €). Une demande d'aide supplémentaire a été déposée au conseil départemental, le reste sera pris en charge par la coop, (l'APE ne sera pas sollicitée).
- Projet « dans mon jardin, il y a ... » mené par les classes maternelles et la classe de CM1-CM2 avec création d'une mare pédagogique.

Conseil d'élèves : Un premier conseil d'élève a eu lieu le 17/10 en présence des élèves élus (délégués dans chaque classe), des enseignants, de Mme FROIDEFOND et Mme LARDIERE ; (3 autres à venir 14 janvier, 7 avril et 2 juin)

SORTIES

- USEP : tous les enfants des écoles sont affiliés et participeront à des rencontres tout au long de l'année. Les différentes rencontres sont planifiées et seront communiquées.
- Théâtre "l'Empreinte" : cette année les classes n'ont pas été retenues car il y a eu trop de demandes
- Les maternelles sont inscrits au dispositif Maternelle au Cinéma.
- JMF : un spectacle pour les maternelles et un pour les élémentaires (25/11)
- Visites de sites historiques vers Montignac-Lascaux dans le cadre d'un projet de classe du CP au CE2.
- Lecture en médiathèque : chaque classe se déplace selon un planning établi.
- Autres sorties non planifiées.

Projets de l'association des parents d'élèves : vente de sapins et participation au marché de Noël

Visite médicale :

- Bilan en MS par la PMI (but préventif, dépistage précoce de handicaps ou de déficiences sensorielles, auditives ou visuelles, de langage et troubles du comportement) ou des difficultés d'adaptation à l'école.
- Bilan des 6 ans : passation des tests assurée par l'enseignant. Le médecin scolaire verra l'année suivante les enfants non suivis et ceux dépistés par l'enseignante.
- Bilan orthoptiste : gratuit, mais n'est plus fait à l'école.

Questions des parents :

- mots cahiers pour les gros mots : nous l'avons fait l'an dernier car nous avons une enfant (reconnue MDPH) qui disait beaucoup de gros mots : moindre incidence cette année car l'élève a changé d'école.
- coin calme : il est mis en place. Laurine l'utilise sur la récréation post cantine 1 à 2 fois par semaine.
- travail sur les émotions et le consentement : c'est au programme, et nous abordons le sujet autant de fois que nécessaire, au cas par cas si besoin.
- Le Punching-ball sera remis en service, la clé de stockage ayant été retrouvée.
- Problèmes de respect de la propreté des toilettes récurrent en élémentaire ainsi que des attitudes des enfants vis-à-vis du personnel cantine et péri-scolaire: recherche de solutions de tous les partenaires présents. Une solution concertée sera apportée dans les semaines qui viennent.

Prochain Conseil d'Ecole le jeudi 13 Février à 18h00, le dernier est prévu le 24 juin à 18h.

La Directrice : Catherine Meunier

Les secrétaires :

Ecole : Mme Mora, M Menant **Parent d'élève** : Mme WINTERSDORFF, **Mairie** : Mme LAVAUD, Mme DEROUAULT